

Rencontre du 3^e type ?

C'est arrivé en 1971 à un radio-électricien de Saône-et-Loire

Un automobiliste qui roulait en pleine nuit, sur une route de Saône-et-Loire, en 1971, a fait une observation étrange et qui paraîtrait absolument incroyable si des traces sur ses vêtements et sur le sol, après l'observation, n'étaient venues apporter un commencement de preuve à ses étonnantes déclarations.

Mais voici les faits (1) :

« M. Camus, radio-électricien à Gevingey possède un second magasin à 11 kilomètres de son domicile. Il fait quatre fois par jour le trajet sur cette partie de la D.30 qu'il connaît parfaitement.

« Il est environ 1 h 10 du matin, en cette nuit du 5 mars 1971. Le ciel est clair, très dégagé et le temps très froid puisqu'il gèle, bien au-dessous de zéro, dans tout le département de Saône-et-Loire.

M. Gilbert Camus vient de dépasser le village de Trénil. La route, qui est accidentée, sur l'ensemble du parcours, est droite sur un kilomètre avant d'atteindre un petit bois à l'entrée duquel elle fait une légère courbe.

UN DOME DE 15 MÈTRES DE DIAMÈTRE

Rien de particulier n'attire ce soir-là l'attention de M. Camus qui roule, selon ses dires à une vitesse de 100 km/h environ.

La route est durcie par le gel, mais il n'y a pas de neige, bien que sur les bas-côtés subsistent les bourrelets neigeux laissés par le chasse-neige.

Soudain l'automobiliste a son attention attirée par une lueur immense, au loin.

M. Camus l'attribue à l'éclairage public de Condamine. Il réalise très vite que cette lumière se situe en avant du bois, sur sa droite. Il continue de rouler et s'approche du lieu où se situe la source lumineuse.

A ce moment, il constate qu'il ne s'agit pas d'une source de lumière unique mais de huit rectangles de teinte bleutée, douce et non éblouissante. Le grand côté de ces rectangles est parallèle au sol. Une sorte de dôme d'apparence métallique surmonte les huit rectangles bleutés, il semble avoir environ huit mètres de hauteur pour une largeur d'une quinzaine de mètres.

DES ÊTRES ÉTRANGES

Lorsque le témoin arrive à la hauteur du troisième arbre compté à partir du bois, il aperçoit, derrière cet arbre trois êtres étranges qui paraissent l'attendre. Les trois êtres grimpent alors à quatre pattes sur l'accotement du fossé qui mesure une cinquantaine de centimètres, à cet endroit.

Mais la peur saisit véritablement M. Camus lorsqu'il voit dans le pré, une vingtaine d'autres êtres qui semblent être de la même espèce.

Certains sont debout ou presque, les autres marchent à quatre pattes comme s'ils cherchaient quelque chose sur le sol.

L'automobiliste vient seulement de dépasser l'étrange groupe lorsqu'une énorme lueur inonde sa voiture. En regardant par le rétroviseur, M. Camus a l'impression qu'on lui tire dessus. C'est alors que le sentiment de peur qu'il éprouvait, disparaît. Il a le temps de constater que certains êtres, dans le pré, semblent de plus petite taille et qu'ils ont les bras au sol. Une sensation nouvelle l'envahit.

A partir du moment où il a été atteint par rayon lumineux, il n'a plus eu du tout conscience de ce qu'il faisait.

Sa « 404 » continue à rouler. Il a l'impression qu'elle avance seule, qu'il est impossible de la diriger et d'éviter un accident. Tout se passe comme si une panne d'allumage paralysait son véhicule, qui avance à 20 km bien qu'il soit resté en 4^e. M. Camus remarque que sa voiture vient de subir une rapide décélération mais il n'en est pas affecté comme cela aurait été dans le cas d'un freinage brusque.

Le bois est éclairé de la même lumière blanche ou bleu pâle qui, venant par l'arrière, a frappé sa voiture. Il s'aperçoit que le capot de son moteur est fluorescent (dans l'affaire Betty et Barney Hill, le 19 septembre 1961, près de Indian Head (U.S.A.)

des ronds fluorescents étaient apparus sur la carrosserie de leur voiture et avaient été découverts par Betty, l'après-midi de leur retour à Portsmouth, mais cette anomalie disparaîtra très vite).

M. Camus ne s'arrête pas. Il continue sa route à 50 ou 60 km/h jusqu'à Condamine, complètement désorienté et ne reprend ses esprits qu'en traversant ce village. Il rejoint enfin son domicile à Savigny.

...ET DES TRACES NON MOINS ÉTRANGES...

C'est en se déshabillant, encore sous le coup de son incroyable aventure, que M. Camus fait une découverte qui le bouleverse : sa chemise porte d'étranges traces en forme de rectangles. Il en compte sept ou huit, répartis sur le côté gauche. Ils sont jaune d'or, très brillants, comme phosphorescents et mesurent de 4 à 6 cm de long sur 2 à 3 cm de large. Mais cinq minutes plus tard, ils avaient disparu.

Trois jours après la fameuse nuit, des rectangles de la même taille apparurent sur son maillot de corps. Ils étaient couleur chocolat et il fallut laver à plusieurs reprises le sous-vêtement, à la machine, pour que les tâches disparaissent enfin.

Signalons enfin que la peinture de sa « 404 » s'est altérée rapidement par la suite, et sur le terrain, des traces étaient visibles sur un diamètre d'environ 10 mètres. La neige avait en partie fondu sur un espace d'environ 17 mètres. Des traces de pas ressemblant à celles de chaussures sans talon, d'une longueur de 40 cm, étaient parfaitement visibles. Et une grosse branche d'arbre avait été arrachée.

Quant aux effets sur le conducteur et témoin de cette étrange affaire, ils semblent avoir été plutôt bons. Avant l'observation, M. Camus souffrait de maux de tête et son foie ne lui permettait que de prendre des plats très légers. Depuis, il mange ce qu'il veut sans être le moins du monde incommodé.

Il aura toujours gagné ça...

(1) D'après l'excellent ouvrage de Michel Fiquet et Jean-Louis Ruchon « O.V.N.I. : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France » préfacé par Aimé Michel, dans la collection « Connaissance de l'Etrange » aux éditions Alain Lefeuve.

ECRIVEZ-NOUS

Un jour, peut-être avez-vous eu l'occasion d'observer un phénomène étrange dans le ciel ou... au sol. Il est possible également que des parents ou des amis vous aient raconté une aventure insolite ou une observation curieuse.

Nous vous demandons de nous en faire part, soit en nous écrivant : Jean Leclaire « Vaucluse-Matin, Dauphiné libéré » 4, rue de la République, 84000 Avignon ou en nous téléphonant pour nous donner les indications nécessaires (82.32.80.). Veuillez préciser si vous désirez garder l'anonymat. Ainsi nous pourrions faire profiter nos lecteurs de vos témoignages.

D'avance nous vous remercions de cette collaboration à notre rubrique.

CHAQUE MERCREDI

Chaque mercredi, « Vaucluse-Matin - Le Dauphiné Libéré » publie cette rubrique des « Dossiers insolites ». Vous y trouverez des enquêtes, des témoignages, des anecdotes sur les phénomènes inexplicables et notamment sur ce qui touche aux O.V.N.I. et aux phénomènes insolites de toutes sortes.